

Centre Aquatique - Moncoutant

📍 3 rue Puichaud Julienne à Moncoutant-sur-Sèvre

✉ 27 boulevard du Colonel Aubry
BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex

☎ 05 49 80 71 90

📧 centresaquatiques@agglo2b.fr

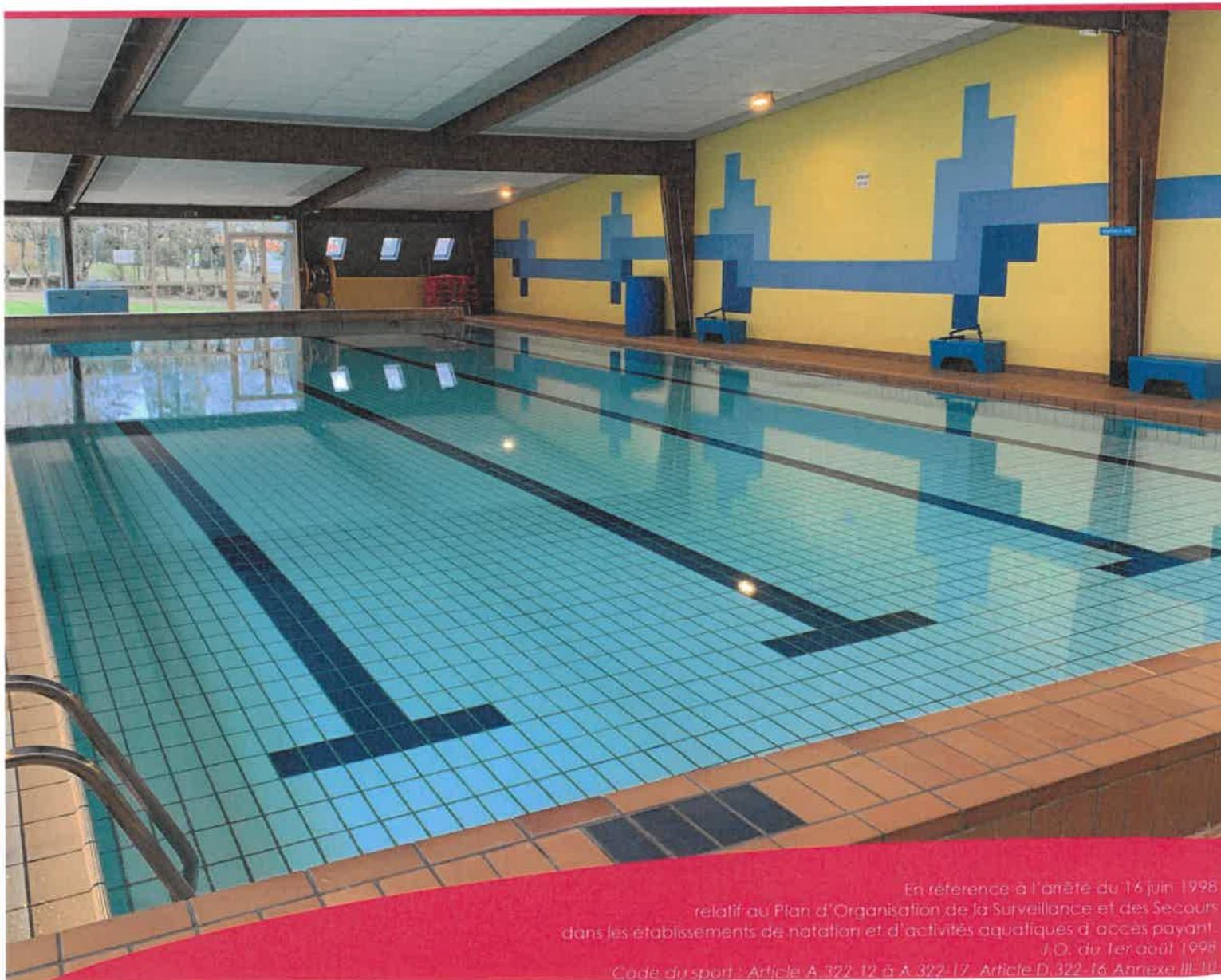
**CENTRES
AQUATIQUES**



BOCAGE BRESSUIRAIS

Plan d'Organisation de la Surveillance des Secours POSS

Janvier 2023



En référence à l'arrêté du 16 juin 1998
relatif au Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours
dans les établissements de natation et d'activités aquatiques d'accès payant.
J.O. du 1er août 1998
Code du sport : Article A.322-12 à A.322-17 ; Article D.322-16 Annexe III-10

PROPRIETAIRE et EXPLOITANT :

Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

27 Boulevard du Colonel Aubry, 79300 BRESSUIRE

Directeur :

Maxence LEFEBVRE

maxence.lefevre@agglo2b.fr

Fréquentation Maximale Instantanée (FMI) :

150 usagers aux bassins

Table des matières

1/ Installation-Equipement-Matériel	4
Description des Installations	4
Identification du matériel de secours	5
Identification des moyens d'alerte.....	6
2/ Fonctionnement général de l'établissement.....	7
Périodes et horaires d'ouvertures.....	7
Fréquentation.....	7
3/ Organisation de la surveillance au bassin.....	8
Personnels de surveillance.....	8
Autres personnels	8
Zones et postes de surveillance aquatique (annexe 2).....	8
Dispositifs de surveillance aquatique.....	9
Mesures de prévention primaire	10
4/ Organisation interne des secours	12
Démarche de base.....	12
Processus d'intervention (annexe 6) / cas particulier (annexe 6 bis)	12
Accident à caractère spécifique	13
5/ Diffusion et évolution du document.....	14
Diffusion	14
Evolution.....	14
6/ Annexes.....	15

Description des Installations

Espace Aquatique :

BASSINS	Larg. & Long	Surface (m ²)	Prof. Mini	Prof. Maxi	Volume (m ³)
SPORTIF	10 m x 25 m	250	0.80 m	2.00 m	350

Zone Accueil :

Elle est composée :

- ❖ D'un hall avec la banque d'accueil
- ❖ D'une zone de déchaussage

Zone Vestiaires :

Elle est composée :

- ❖ De cabines individuelles et de cabines pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- ❖ De douches collectives
- ❖ De sanitaires
- ❖ De vestiaires collectifs

Zone Infirmierie, bureau MNS et local matériel pédagogique :

Elle est composée :

- ❖ D'une infirmerie avec sanitaire
- ❖ D'un bureau MNS
- ❖ D'un vestiaire personnel avec douche
- ❖ D'un local matériel pédagogique

Zone Technique :

Elle est composée :

- ❖ D'un local technique
- ❖ D'une chaufferie à bois
- ❖ D'un local de rangement
- ❖ D'un local CTA
- ❖ D'une réserve de copeaux de bois

Plan d'ensemble des installations (annexe 1) comprenant :

- ❖ La situation des bassins et des équipements
- ❖ La situation des accès de secours et leur cheminement
- ❖ La situation des issues de secours
- ❖ L'emplacement du matériel de sauvetage (perches)
- ❖ L'emplacement du matériel de secours
- ❖ L'emplacement de l'infirmierie
- ❖ L'emplacement des moyens d'alerte des secours extérieurs
- ❖ L'emplacement des commandes d'arrêt des pompes de recyclage et des pompes d'animation.
- ❖ L'emplacement du stockage des produits chimiques
- ❖ Les postes et les zones de surveillance aquatique

Identification du matériel de secours

Récapitulatif du matériel de secours (annexe 3).

Le matériel est organisé en deux sacs (un sac d'oxygénothérapie et un sac d'intervention) identiques sur l'ensemble des structures aquatiques de l'Agglo2B, sous la responsabilité de l'équipe de secouristes.

Identification des moyens d'alerte

❖ 2 téléphones :

Ces différents téléphones (fixe et sans fil) permettent les liaisons internes et externes. Au sein des centres aquatiques, on retrouve plusieurs postes de communication répertoriés dans les tableaux ci-dessous.

Structure	N° externe	N° Interne	Désignation
CERIZAY	05.49.74.49.06	1600	Accueil (fixe)
	05.49.74.49.07	1601	Direction (fixe)
		1602	Assistant(e) de direction (fixe)
	05.49.74.49.06	1603	Accueil (sans fil)
		1604	MNS (sans fil)
MONCOUTANT	05.49.72.80.61	1610	Accueil (fixe)
		1611	MNS (sans fil)
MAULEON	05.49.81.46.61	1620	Accueil (fixe)
		1621	MNS (sans fil)
ARGENTON	05.49.65.79.10	1630	Accueil (sans fil)
		1631	MNS (fixe)
VAL DE SCIE	05.49.74.39.94	1640	Accueil (sans fil)
BRESSUIRE	05.49.80.71.90	1660	Accueil (fixe)
	05.49.80.71.91	1661	Chef(fe) d'unité accueil (fixe)
	05.49.80.71.92	1662	Chef(fe) d'unité technique (fixe)
		1663	Salle de repos (fixe)
		1664	Chef(fe) d'unité sportive (fixe)
	05.49.80.71.95	1665	Machinerie (sans fil)
		1666	Bassin Sportif (sans fil)
		1668	Bassin Balnéo (sans fil)

Services d'urgence	Numéro	Désignation
S.A.M.U	15	urgences médicales et conseils
GENDARMERIE	17	troubles de l'ordre public
POMPIERS	18	autres problèmes
SOS	112	appels d'urgence dans l'union européenne
SOS	114	message d'urgence dans l'union européenne
S.A.M.U social	115	numéro d'urgence pour l'hébergement (ex: SDF,...)

Autres numéros	Désignation
06.77.13.52.85	Technicien 1
06.77.08.10.25	Technicien 2
06.77.10.21.29	Chef(fe) d'unité technique
06.08.53.08.16	Chef(fe) d'unité accueil
06.09.15.40.03	Chef(fe) d'unité sportive
06.86.57.28.06	Assistant(e) de direction
06.32.54.88.13	Directeur(trice)
06.37.06.68.18	Astreinte technique
06.01.45.40.34	Portable de secours bassin balnéo bressuire
06.03.72.82.61	Portable de secours bassin hiver bressuire

	Pour appeler vers l'extérieur, penser à faire le "0" avant de composer un numéro	
	Les numéros internes sont à utiliser uniquement avec les postes internes de l'Agglo2B	

On peut retrouver ce répertoire à l'accueil de chaque centre aquatique et également, dans le journal de bord, présent sur chaque bord de bassin.

Les surveillants sont libres de disposer chacun d'un sifflet pour la diffusion des alertes sur l'espace bassins.

❖ 2 Talkies-walkies présents sur l'établissement (pour les agents d'accueil et d'entretien) pour les liaisons en interne. Les techniciens et les MNS / SA sont équipés d'un talkie-walkie chacun.

Il convient de préciser que le matériel de liaison doit rester avec le personnel en service ou du moins à porter d'utilisation et d'écoute.

2/ Fonctionnement général de l'établissement

Périodes et horaires d'ouvertures

Les horaires de fonctionnement sont établis par période selon la programmation des différents types d'utilisateurs : public, scolaires, animations, groupes constitués et associations.

Périodes :

L'établissement est ouvert à l'année selon deux périodes :

- ❖ Période scolaire
- ❖ Période de petites vacances (zone A)

Pendant la période estivale, la structure est fermée permettant par la même occasion de réaliser l'entretien technique annuel.

Horaires d'ouverture au public :

Planning d'occupation et horaires d'ouvertures des bassins (annexe 7)

Fréquentation

La FMI est comptabilisée informatiquement par le passage de la clientèle aux tripodes et permet d'avoir un visuel précis à l'instant « T » de la Fréquentation Maximale Instantanée (FMI).

Fréquentation annuelle (2019) : 16 239 usagers / Fréquentation annuelle (2021) : 10 503 usagers

Fréquentation maximale journalière ou FMJ (année de référence 2019) :

- ❖ En période scolaire 205 baigneurs
- ❖ En période de petites vacances 74 baigneurs

3/ Organisation de la surveillance au bassin

Personnels de surveillance

Plan de travail :

Un plan de travail annualisé fixe le nombre et la qualification des personnels affectés à la surveillance en fonction des différents types de fréquentations et de la réglementation en vigueur.

Ces personnels sont titulaires d'un diplôme conférant le titre de *maître-nageur sauveteur (MNS)*. Ils peuvent être assistés par des Sauveteurs Aquatiques (SA), par exemple, des personnels titulaires du *Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (Art D322-13 du code du sport)*.

Autres personnels

Tous les personnels attachés à l'établissement renforcent l'équipe des MNS et Sauveteurs Aquatiques lors des interventions importantes : agents d'accueil et/ou d'entretien, techniciens et membres de l'équipe de direction.

Zones et postes de surveillance aquatique (annexe 2)

Zones de surveillance :

❖ Zone bassin sportif (Zone 1)

La zone est constituée par le bassin sportif, les plages qui l'entourent et l'accès à la terrasse et à une zone enherbée.

Postes de surveillance :

❖ Poste 1 : Surveillance mobile de la zone bassin sportif

Aucun poste n'est fixe sur la zone impartie pour permettre au MNS d'adapter sa position et d'intervenir selon les besoins et les contraintes. (annexe 2).

Il convient cependant de rappeler que la surveillance sur chaise « basse » est interdite, l'efficacité de celle-ci étant grandement diminuée dans ce cas de figure, comme l'attestent, les travaux de Monsieur Pascal LEBIHAIN.

Lorsque des rotations de postes sont effectuées, les MNS s'engagent à maintenir la surveillance effective. Les MNS effectuent une rotation régulière dans le but de rompre la monotonie et ils veilleront à maintenir une surveillance constante sur chaque zone de baignade en fonction de la fréquentation et du dispositif adopté.

Dispositifs de surveillance aquatique

La surveillance doit être assurée par les MNS/Sauveteurs Aquatiques en poste (selon planning) **de manière constante, exclusive, vigilante et active.**

Les MNS et Sauveteurs Aquatiques sont responsables à leur poste de leur zone respective. Ils disposent d'un moyen d'alerte approprié et portent une tenue permettant leur identification.

Pour rappel, il y aura toujours au moins un MNS ou SA (si dérogation) dans l'établissement.

Dispositif de base :

Un MNS/Sauveteur Aquatique sur la zone aquatique (Zone 1). Il adapte sa surveillance (fixe ou mobile) en fonction de la fréquentation (public ou scolaire). La fréquentation instantanée est alors limitée à **60** personnes.

Dispositif renforcé :

Lorsque la fréquentation maximale instantanée dépasse **60** personnes sans excéder **150** personnes ou lorsque qu'une animation particulière pouvant générer des risques supplémentaires et un manque de visibilité est mise en place (ex. structure gonflable sur l'eau...), ou encore sur certains temps scolaires, le dispositif de base est renforcé d'un MNS ou Sauveteur Aquatique, polyvalent pour l'ensemble des zones ouvertes.

Le MNS/Sauveteur Aquatique polyvalent :

- Renforce la surveillance sur l'ensemble des zones selon les risques localisés.
- Prend en charge un groupe scolaire (uniquement les MNS).
- Remplace un MNS sur sa zone pour permettre une continuité de la surveillance (soins, etc...).

Lorsque l'effectif des MNS/Sauveteurs Aquatiques dépasse momentanément le nombre de postes ouverts au bassin ou si la fréquentation maximale instantanée ne nécessite plus autant de MNS/SA, alors l'un d'entre eux (qu'on nommera : équipier de réserve) reste disponible dans l'établissement.

Lorsqu'il ne se trouve plus à portée de voix d'un MNS/SA isolé au bassin, l'équipier de réserve se munit obligatoirement d'un talkie-walkie pour être joignable et mobilisable à tout instant.

A l'appréciation des MNS/SA, un dispositif peut évoluer en fonction de la possibilité ou non de maintenir une surveillance de qualité.

Avant l'ouverture de l'établissement :

❖ Les agents techniques :

- Préparent les installations sur le plan du traitement de l'eau et vérifient le bon fonctionnement des installations techniques.
- Sortent et nettoient le robot de fond de bassin.

❖ Les agents d'accueil et entretien :

- Mettent en service le système de gestion des flux de fréquentation.
- Préparent les installations sur le plan de l'hygiène.
- S'équipent de talkie-walkie pour la communication interne.
- Mettent en service le pédiluve.
- Vérifient la présence des surveillants avant d'ouvrir l'établissement.

❖ Les MNS/Sauveteurs Aquatiques :

- Vérifient l'état du matériel de secours (notamment le matériel de réanimation), le mettent à disposition au poste de surveillance et attestent de son contrôle par émargement dans le journal de bord (annexe 4).
- Contrôlent la téléphonie interne et externe et attestent de son contrôle par émargement dans le journal de bord.
- S'équipent de leur talkie-walkie pour la communication interne.
- Répertorient les effectifs des différents groupes (scolaire, activité...) sur le journal de bord, avec signature pour les scolaires, centres et associations.
- Contrôlent l'état général des bassins et des équipements.
- Nettoient les lignes de flottaison des bassins selon une périodicité établie.
- Une fois par semaine contrôlent visuellement l'état des grilles de fond, le contenu de l'infirmerie, le matériel pédagogique, les structures gonflables éventuelles... (annexe 4).
- S'assurent que toutes les sorties de secours sont dégagées et qu'aucun matériel n'empêche l'évacuation de l'établissement.

Pendant l'ouverture, les MNS / SA seront amenés à effectuer une analyse de contrôle de la qualité de l'eau et à reporter les résultats sur le carnet sanitaire. En cas d'anomalie, ils préviendront l'astreinte technique.

A la fermeture de l'établissement

❖ Les agents d'accueil et d'entretien :

- Surveillent la bonne sortie des clients entre les vestiaires et le hall d'accueil (si le planning de travail le permet).
- Mettent hors service le système de gestion des flux de fréquentation.
- S'assurent de l'évacuation complète de chacune des zones, des sanitaires et des vestiaires en complément des MNS/SA (si le planning de travail le permet).
- Rangent et mettent en charge les moyens de communication interne et externe (téléphone et talkie-walkie).

❖ Les MNS/Sauveteurs Aquatiques :

- Mettent en place le robot de fond de bassin selon le planning établi.
- S'assurent de l'évacuation complète de chacune des zones, des sanitaires et des vestiaires.
- Vérifient la fermeture de tous les accès à l'établissement.
- Rangent et mettent en charge les moyens de communication interne et externe (téléphone sans fil et leur talkie-walkie).
- Surveillent la bonne sortie de tous les usagers.
- Vidangent les pédiluves.
- Ferment les portes d'accès aux bassins.

A l'ouverture et à la fermeture de l'établissement, ainsi que lors des périodes d'inoccupation des bassins (ex : absence de scolaire, annulation d'activité, fermeture pour raison technique, ...), chaque personnel s'assure du verrouillage et du déverrouillage des accès (issues de secours, portes et fenêtres).

Démarche de base

Les MNS/Sauveteurs Aquatiques (garant de la sécurité du public dans l'établissement) préviennent les désordres susceptibles de mettre en péril la sécurité des usagers et portent assistance aux personnes en danger :

- ❖ Ils prennent toutes précautions utiles pour eux-mêmes et les tiers de manière à éviter l'aggravation d'un accident ou d'un sinistre ;
- ❖ Ils coordonnent les secours internes et déclenchent si nécessaire l'intervention des secours extérieurs ;
- ❖ Ils pratiquent les gestes de premiers secours et prodiguent les soins appropriés à l'état des victimes ;
- ❖ En fin d'intervention :
 - Ils rendent compte au chef d'établissement ou, à défaut, au directeur général adjoint (DGA), au directeur général des services (DGS).
 - Ils établissent une fiche bilan (annexe 5) et un rapport détaillé en cas d'évacuation vers des services extérieurs précisant les coordonnées de la victime, celles des témoins et des tiers présumés responsables, la circonstance, la nature des blessures, les soins effectués et le mode d'évacuation. Il conviendra également de remplir le CERFA (annexe 5 bis) de déclaration d'accident en cas d'accident grave (nécessitant par exemple l'évacuation des bassins).

Les autres agents :

- ❖ Avertissent les MNS/Sauveteurs Aquatiques lorsqu'ils sont eux-mêmes témoins d'un accident.
- ❖ Se mettent à la disposition des MNS/Sauveteurs Aquatiques pour fournir l'aide requise (évacuation des bassins, apport du matériel de secours...).
- ❖ Appellent les secours extérieurs si les MNS/Sauveteurs Aquatiques le demandent.
- ❖ Accueillent et guident les secours extérieurs.

Processus d'intervention (annexe 6) / cas particulier (annexe 6 bis)

On trouvera ici une présentation (annexe 6) des procédures d'interventions à adopter en fonction du nombre de personnels présents.

Figure également (annexe 6 bis) l'adaptation des gestes de secourisme sur des cas particuliers comme durant une période d'épidémie/pandémie.

Incendie

- ❖ Déclencher l'alarme interne et ouvrir les trappes de désenfumage.
- ❖ Contacter ou faire contacter les sapeurs-pompiers (018).
- ❖ Evacuer les usagers selon le plan d'évacuation (annexe 8).
- ❖ Attaquer le foyer au moyen des extincteurs disponibles sur la zone sans prendre de risque.

Baigneur prisonnier d'une bouche de reprise des eaux

- ❖ Arrêter les pompes de recirculation du bassin au moyen des dispositifs d'urgence (annexe 1).
- ❖ Soustraire le baigneur du bassin.
- ❖ Prodiguer les soins appropriés à l'état de la victime.

Dégagement gazeux de produits toxiques

- ❖ Interdire l'accès à la zone concernée, avertir le responsable technique de la piscine et alerter les sapeurs-pompiers (018). Si des émanations toxiques se propagent à l'intérieur des bâtiments, ouvrir et faire ouvrir les trappes de désenfumage et les issues de secours et arrêter la centrale de traitement d'air en appuyant sur le dispositif d'arrêt d'urgence (annexe 1).
- ❖ Evacuer les usagers selon le plan d'évacuation (annexe 8)

En cas de danger persistant, faire évacuer la zone, voire l'établissement en guidant les personnes vers les sorties de secours jusqu'au point de rassemblement et vérifier qu'il ne reste plus aucune personne dans l'établissement. Penser à prendre les couvertures de survie dans les armoires (annexe 8) en cas d'évacuation vers l'extérieur.

5/ Diffusion et évolution du document

Diffusion

Le document et ses évolutions sont à la disposition de tous les agents, utilisateurs, associations résidentes des centres aquatiques (clubs de natation, club de plongée, associations de sauvetage et secourisme) et usagers, sur les tablettes tactiles ou sur le site des centres aquatiques dans la rubrique « infos pratiques ».

Les agents et associations résidentes se doivent d'en maîtriser le contenu et de le faire appliquer.

Ils sont invités pour tout questionnement à se rapprocher du personnel des centres aquatiques.

Le chef d'établissement s'assure que tous les agents sont en mesure d'appliquer les procédures qui les concernent. Des exercices périodiques de mise en place du présent POSS seront organisés une à deux fois par an.

Evolution

Version	Date	Type de modification
1.0	2015	Création
2.0	2020	Création
2.1	2022	Mise à jour

Annexe 3 : Fiche récapitulative du matériel de secours

RECAPITULATIF ET BESOIN MATERIEL SECOURISME	
LOTS	DESIGNATION
PROTECTION SECURITE HYGIENE	Gants à usage unique taille S
	Gants à usage unique taille M
	Gants à usage unique taille L
	Lunette de protection
	Combinaison de protection
	Couverture isotherme
	Solution hydro-alcoolique
	Sacs DASRI
	Désinfectant de surface
	Papier absorbant
	Thermomètre auriculaire
BILAN ET EVALUATION DES FONCTIONS VITALES	Embout thermomètre
	Tensiomètre
	Oxymètre
	Dextro
	Fiches bilan
	Lampe de diagnostic
REANIMATION OXYGENOTHERAPIE	Masques de poche à usage unique
	Ecran protection
	insufflateurs pédiatriques (BAVU)
	insufflateurs enfants (BAVU)
	insufflateurs adultes (BAVU)
	Filtres anti-bactérien
	Canules oropharyngées - jeu complet
	Masques à inhalation enfants
	Masques à inhalation adultes
	Lunette oxygène enfants
	Lunette oxygène adultes
	Bouteille d'oxygène
	Aspirateur de mucosités
	Sondes pour aspirateur de mucosités
	Défibrillateur semi automatique
HEMMORAGIES ET PLAIES	Paire d'électrodes
	Garrot tourniquet
	Garrot sangle
	Pansement israélien
	Coussin hémostatique (CHUT)
	Compresses stériles
	Pansements individuels de différentes tailles
	Bandes extensibles
	Rouleau adhésif
	Drap stérile pour brûlures
DESINFECTION ET AUTRES	Solution antiseptique
	Solution sérum physiologique
	Compresse de gel "chaud/froid" réutilisable
IMMOBILISATION ET TRAUMATISMES	Echarpes en toile
	Jeu d'attelles
	Colliers cervicaux réglables enfant
	Colliers cervicaux réglables adulte
	Plan dur avec immobilisateur de tête
	Sangles araignée
	Table ou lit de soin
	Couverture bactériostatique
ACCUEIL VICTIME ET TRANSPORT DE MATERIEL	Brancard rigide
	Sac de transport du matériel d'urgence
	Eau + Gobelets
	Sucre
	Paire de ciseaux
DIVERS	Pince à écharde
	Rouleau de ruban de balisage
MATERIEL DE SAUVETAGE	Perches

Annexe 4 : Journal de bord et contrôle quotidien

JOURNAL DE BORD					
DATE:		OUVERTURE:		FERMETURE:	
		h		h	
PRENOM		HORAIRES		PRENOM	
MNS <input type="checkbox"/>	BNSSA <input type="checkbox"/>			MNS <input type="checkbox"/>	BNSSA <input type="checkbox"/>
MNS <input type="checkbox"/>	BNSSA <input type="checkbox"/>			MNS <input type="checkbox"/>	BNSSA <input type="checkbox"/>
MNS <input type="checkbox"/>	BNSSA <input type="checkbox"/>			MNS <input type="checkbox"/>	BNSSA <input type="checkbox"/>
Contrôle et signature du carnet sanitaire			Contrôle matériel de secourisme		
Déroulé de la journée (A REMPLIR PAR LE MNS / BNSSA PRESENT ET EN CHARGE DU GROUPE)					
Horaire	Type d'activité et effectif (participants et encadrants)		Signalements particuliers (maladies, traitements, ...)		Signature
Interventions et commentaires :					
Horaire	Intervenant	N° fiche bilan	rapport d'accident		
O ₂		bars	Test téléphone	en fonction	H.S.
O ₂ secours		bars	Test talkie	en fonction	H.S.
DSA		en fonction	H.S.	Autres : (charge de la sono, des talkies, ...)	
Date péremption électrodes					
Date péremption batterie					
Vérification visuelle mensuelle					
		Date	MNS		
Grilles de fond					
Toboggan					
Vérification sac de secours					
Remarques : (à adresser également par mail*)					
Visa :					
* : pierre.longeau@agglo2b.fr / patricia.foucher@agglo2b.fr					

FNMNS
FICHE BILANS
FNMNS

Fiche n° : INTERVENTION

Date : Poste de secours / Piscine de : Tél :

Lieux d'intervention : Domicile Travail Lieu public Voie publique Accident route Sport Vestiaire Autres

Adresse : Code postal : Ville :

Heure présumé de l'accident :h..... Heure de prise en charge de la victime :h.....

VICTIME

Nom : Prénom : Âge : ans Sexe : M F

Adresse :

Code postal : Ville : Personne à Prévenir :

Personne prévenue : OUI NON Tél : Médecin traitant :

BILAN CIRCONSTANCIEL (Environnement)

Recherche de notion de maladie infectieuse

Toux

Difficulté respiratoire

Fatigue intense

Écoulement nasal

Perte de goût et/ou de l'odorat

--	--

Autres circonstances :

BILAN D'URGENCES VITALES EVIDENTES

ALLONGÉE sur le VENTRE
 INSCONCIENCE
 OAVA
 HÉMORRAGIES

BILAN D'URGENCES VITALES MOINS EVIDENTES

A	Libre Pas de trauma du rachis		Obstruée Encombrée Suspicion lésion du rachis Suspicion atteinte du rachis	Désobstruction LVA LVA trauma Canule Collier cervical Immobilisateur de tête								
B	Respiration Normale Ample Régulière Symétrique	Fréq : mn SPO2 (air ambiant) % SPO2 (sous O2) %	Absence de ventilation GASPS Ventilation Superficielle Avec trage Asymétrique Bruyante Cyanose Irrégulière Sueurs	Insufflations 15L/mn Inhalation Débit O2 L/mn Position 1/2 assise Position assise								
C	Pouls Régulier Bien frappé	Fréq : mn TA bras G / TA bras D / TRC < 2 sec > 2 sec Pouls radial Pouls carotidien Pouls fémoral	Absence pouls Pouls Asymétrique Filant Irrégulier Avec pauses Hémorragie ext Hémorragie int Marbrures Pâleur	DAE choc(s) Comp thoraciques Pose garrot h..... Pansement compressif Jambes surélevées Jambes fléchies Position allongée								
D	Conscience Orientée Motricité Sensibilité Pupilles symétriques	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50px;">A (GABA)</td> <td style="width: 50px;"></td> </tr> <tr> <td>V (Réponse à stimulation verbale)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>P (Réponse à la pression ou ponde)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>U (pas une réaction)</td> <td></td> </tr> </table>	A (GABA)		V (Réponse à stimulation verbale)		P (Réponse à la pression ou ponde)		U (pas une réaction)		Absence de conscience Suspicion trauma crânien PCP : mn Désorientation Absence de motricité Absence de sensibilité Pupilles asymétriques Agitation Asymétrie faciale Convulsion : mn	Position Ventre Dos Stabilisation Restriction (collier) Restriction (immobilité tête) PLS Position allongée
A (GABA)												
V (Réponse à stimulation verbale)												
P (Réponse à la pression ou ponde)												
U (pas une réaction)												

BILAN COMPLEMENTAIRE (Traumatisme / Malaise)

E (respiration)

Provoqué par :
 Qualité :
 Région :
 Sévérité: 0 1 2 3 4
 Temps : mn
 Commentaires :

Situations

- o COVID 19
- o Choc/choc
- o Blast
- o Brûlure chimique, électrique
- o Brûlure thermique (wallace)%
- o Compression membremn
- o Membre sectionné
- o Réaction allergique

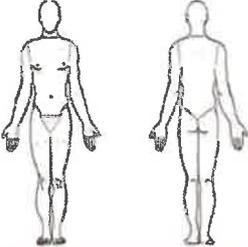
Signes associés

- o Angoisse
- o Diarrhée
- o Maux de tête
- o Nausées
- o Prostration
- o Soif
- o Fièvre
- o Trouble auditif
- o Trouble visuel
- o Vertige
- o Vomissements

Gestes d'immobilisation

- o Stabilisation
- o Restriction collier
- o Restriction immo tête
- o Écharpes
- o Attelles
- o ACT
- o Brancard cuillère
- o Plan dur
- o MID

P : Plaie
B : Brûlure
H : Hémorragie
T : Traumatisme
D : Douleur
Déf : Déformation
AS : Abs. Sensibilité
AM : Abs. Motricité



F (antécédents)

Maladies :
 Hospitalisation récente :
 Traitements en cours :
 Allergies :
 Dernier repas :

AVC

Examen de la victime	Normal	Droit	Gauche
F (visage)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Asymétrie	<input type="checkbox"/> Asymétrie
A (bras)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Impossible <input type="checkbox"/> Affaïssement <input type="checkbox"/> Chute	<input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Impossible <input type="checkbox"/> Affaïssement <input type="checkbox"/> Chute
S (parole)		<input type="checkbox"/> Normale	<input type="checkbox"/> Confuse
T (temps)		<input type="checkbox"/>mn	

BILAN COMPLEMENTAIRE (COVID 19 / Glycémie)

Malade Infecté Contagieux

Recherche des signes de maladies infectieuses contagieuses	OUI	NON	Observations
Toux			
Difficultés respiratoires			
Fatigue intense			
Douleurs musculaires ou à la poitrine, maux de tête, de gorge			
Fièvre ou sensation de fièvre, sueurs, frissons, courbatures			
Écoulement nasal			
Diarrhées			
Perte de goût et de l'odorat			
Trouble de l'équilibre, chutes inexplicables			
Entourage qui présente les mêmes signes.			

RECHERCHE D'ANTECEDENTS

	OUI	NON	Observations
+ 60 ans			
Obésité			
Maladie cardiaque ou pulmonaire, diabète, immunodéficience			
Hypertension, cancer, insuffisance rénale			
Etre encadré			

GLYCEMIE/TEMPERATURE

	Heure	valeur	Heure	valeur
TempératureH.....°CH.....°C
GlycémieH.....Mg/dlH.....Mg/dl

BILAN SURVEILLANCE

	H.....H.....H.....H.....	EVAUATION
B Ventilation	FR/mn/mn/mn/mn	Appel au SAMU à :h..... Destination : Transport : <input type="checkbox"/> VSAV ou ambulance privée <input type="checkbox"/> VSAV + SMUR <input type="checkbox"/> Moyen aérien <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Refus de transport/soin <input type="checkbox"/> Laisse sur place <input type="checkbox"/> Se déplace par ses propres moyens à l'hôpital
	SPO2%%%%	
C Circulation	FC/mn/mn/mn/mn	
	TA/...../...../...../.....	
D Neurologie	Amélioration					
	Stabilité					
	Aggravation					

Fin prise en charge par les secouristes :h.....
 Nom du responsable de l'intervention :
 Signature :

Heure prise en charge en milieu hospitalier :h.....
 Nom du personnel de santé :
 Signature :

Annexe 6 : Processus d'intervention en cas d'accident

Pas de MNS/SA	1 MNS/SA	2 MNS/SA	1 MNS/SA – 1 agent ou plus	2 MNS/SA – 1 agent ou plus	3 MNS/SA – 1 agent ou plus
Usagers :					1 ^{er} MNS :
1- Prévenir ou faire prévenir les secours.	1- Ecarter les risques persistants et soustraire la victime au danger immédiat. 2- Faire évacuer le bassin ou la zone concernée par le responsable du groupe ou un témoin.	1 ^{er} MNS : 1- Prévenir ou faire prévenir le 2 nd MNS.	MNS : 1- Ecarter les risques persistants, et soustraire la victime au danger immédiat. 2- Faire prévenir un agent.	1 ^{er} MNS : 1- Prévenir ou faire prévenir le 2 nd MNS.	1- Prévenir ou faire prévenir le 2 nd MNS.
2- Prévenir ou faire prévenir un agent.	3- Effectuer un bilan et débiter les gestes d'urgence.	2- Ecarter les risques persistants, et soustraire la victime au danger immédiat.	2- Faire prévenir un agent.	2- Ecarter les risques persistants et soustraire la victime au danger immédiat.	2- Ecarter les risques persistants et soustraire la victime au danger immédiat.
Agent(s) :	4- Charger une personne fiable de fournir l'aide requise, d'appeler, d'accueillir et guider les secours (à défaut le MNS aienté lui-même les secours)	3- Effectuer un bilan et débiter les gestes de premiers secours.	3- Faire évacuer le bassin ou la zone concernée par le responsable du groupe ou un témoin.	3- Effectuer un bilan et débiter les gestes d'urgence.	3- Effectuer un bilan et débiter les gestes d'urgence.
1- Ecarter les risques persistants, et soustraire la victime au danger immédiat.		4- Transmettre le bilan au 2 nd MNS, lui demander d'appeler les secours et d'apporter le matériel nécessaire à l'intervention.	4- Effectuer un bilan et débiter les gestes d'urgence.	4- Transmettre le bilan au second MNS, lui demander d'appeler les secours et d'apporter le matériel nécessaire à l'intervention	4- Transmettre le bilan au second MNS, lui demander d'appeler les secours et d'apporter le matériel nécessaire à l'intervention
2- Effectuer un bilan et débiter les gestes de premiers secours.		2 nd MNS : 1- Faire évacuer les bassins ou la zone concernée par le responsable du groupe ou un témoin.	5- Transmettre le bilan à l'agent, lui demander d'appeler les secours et d'apporter le matériel nécessaire à l'intervention.	2 nd MNS : 1- Faire évacuer le bassin ou la zone concernée par le responsable du groupe ou un témoin.	2 nd MNS : 1- Faire évacuer le bassin ou la zone concernée par le responsable du groupe ou un témoin.
3- Charger une personne fiable de fournir l'aide requise, de rappeler, d'accueillir et guider les secours (à défaut l'agent s'en occupe lui même),		1- Faire évacuer les bassins ou la zone concernée par le responsable du groupe ou un témoin.	Agent(s) :	Agent(s) :	2- Prévenir ou faire prévenir un agent.
		2- Prendre connaissance du bilan et appeler les secours extérieurs.	1- Faire suspendre les entrées et se mettre à la disposition du MNS pour fournir l'aide requise.	2- Prévenir ou faire prévenir un agent.	
		3- Apporter le matériel de premiers secours et aider son collègue MNS.	2- Aider à l'évacuation du bassin ou de la zone concernée.	3- Prendre connaissance du bilan et le transmettre au secours extérieurs.	3- Prendre connaissance du bilan et le transmettre au secours extérieurs.
		4- Charger une personne fiable d'accueillir et de guider les secours.	3- Sur demande du MNS, appeler les secours et leur transmettre le bilan.	4- Apporter le matériel de premiers secours et aider son collègue MNS.	4- Apporter le matériel de premiers secours et aider son collègue MNS.
			4- Apporter le matériel de secours au MNS.	Agent(s) :	3 ^{ème} MNS :
			5- Accueillir et guider les secours.	1- Faire suspendre les entrées et se mettre à disposition des MNS pour fournir l'aide requise.	1- Rester en surveillance sur le bassin ouvert ou évacuer celui-ci (si besoin)
				2- Aider à l'évacuation des blessés.	2- Adapter sa surveillance
				3- Accueillir et guider les secours.	Agent(s) :
					1- Faire suspendre les entrées et se mettre à disposition des MNS pour fournir l'aide requise.
					2- Accueillir et guider les secours.

Annexe 6 bis : Adaptation des gestes de secours en cas d'épidémie/pandémie

Les méthodes d'interventions secouristes des plans d'organisation de surveillance et des secours sont revues afin d'insérer les dispositions ci-dessous conformément aux recommandations de l'ILCOR comme suit:

1. Face à une victime inconsciente, le sauveteur secouriste recherche des signes de respiration en regardant si le ventre et/ou la poitrine de la personne se soulèvent. Il ne place pas sa joue et son oreille près de la bouche ou du nez de la victime.
2. Face à un adulte en arrêt cardiorespiratoire, le sauveteur secouriste pratique uniquement les compressions thoraciques. Il n'effectue pas de bouche à bouche. L'alerte et l'utilisation du défibrillateur restent inchangées.
3. Face à un enfant ou un nourrisson en arrêt cardiorespiratoire, le sauveteur secouriste pratique les compressions thoraciques et le bouche à bouche. Le sauveteur secouriste sera équipé d'un « pocket mask » avec valve anti-retour et d'écran facial à destination de la victime. Ces deux protections garantiront la sécurité des sauveteurs secouristes.
4. Durant les autres soins, le port du masque, d'une visière de protection et de gants sont obligatoires. La personne soignée sera également équipée d'une visière voire d'un masque pendant les soins autres qu'une réanimation cardio pulmonaire.

En cas d'intervention sur une personne en détresse :

- Dans l'eau, l'intervention du sauveteur sera privilégiée pour les cas de suspicion de noyade avérée. Pour les autres, il sera privilégié les moyens techniques comme les perches, les bouées tubes de sauvetage, ces éléments permettant de conserver une distance de plus d'un mètre avec la victime.
- Le surveillant aura à sa disposition un masque facial type plongée snorkeling intégral désinfecté, il devra le mettre avant d'intervenir dans l'eau.

Un exercice de mise en œuvre du POSS intégrant les adaptations ci-dessus sera mis en place sur chaque site avec la participation d'un collectif « sécurité sanitaire » (formateur premiers secours, pompiers, personnel de santé...).

LEGENDE 2



OCCUPATIONS DE BASSINS - PETITES VACANCES SCOLAIRE

LUNDI	10		11		12		13		14		15		16		17		18		19		20		21	
	H	M	H	M	H	M	H	M	H	M	H	M	H	M	H	M	H	M	H	M	H	M	H	M
BRESSUIRE LUDIQUE																								
BRESSUIRE SPORTIF																								
CERIZAY LUDIQUE																								
CERIZAY SPORTIF																								
MONCOUTANT																								
MARDI																								
BRESSUIRE LUDIQUE																								
BRESSUIRE SPORTIF																								
CERIZAY LUDIQUE																								
CERIZAY SPORTIF																								
MONCOUTANT																								
MERCREDI																								
BRESSUIRE LUDIQUE																								
BRESSUIRE SPORTIF																								
CERIZAY LUDIQUE																								
CERIZAY SPORTIF																								
MONCOUTANT																								
JEUDI																								
BRESSUIRE LUDIQUE																								
BRESSUIRE SPORTIF																								
CERIZAY LUDIQUE																								
CERIZAY SPORTIF																								
MONCOUTANT																								
VENREDI																								
BRESSUIRE LUDIQUE																								
BRESSUIRE SPORTIF																								
CERIZAY LUDIQUE																								
CERIZAY SPORTIF																								
MONCOUTANT																								
SAMEDI																								
BRESSUIRE																								
CERIZAY																								
MONCOUTANT																								
DIMANCHE																								
BRESSUIRE																								
CERIZAY																								
MONCOUTANT																								

Annexe 8 : Plan d'évacuation

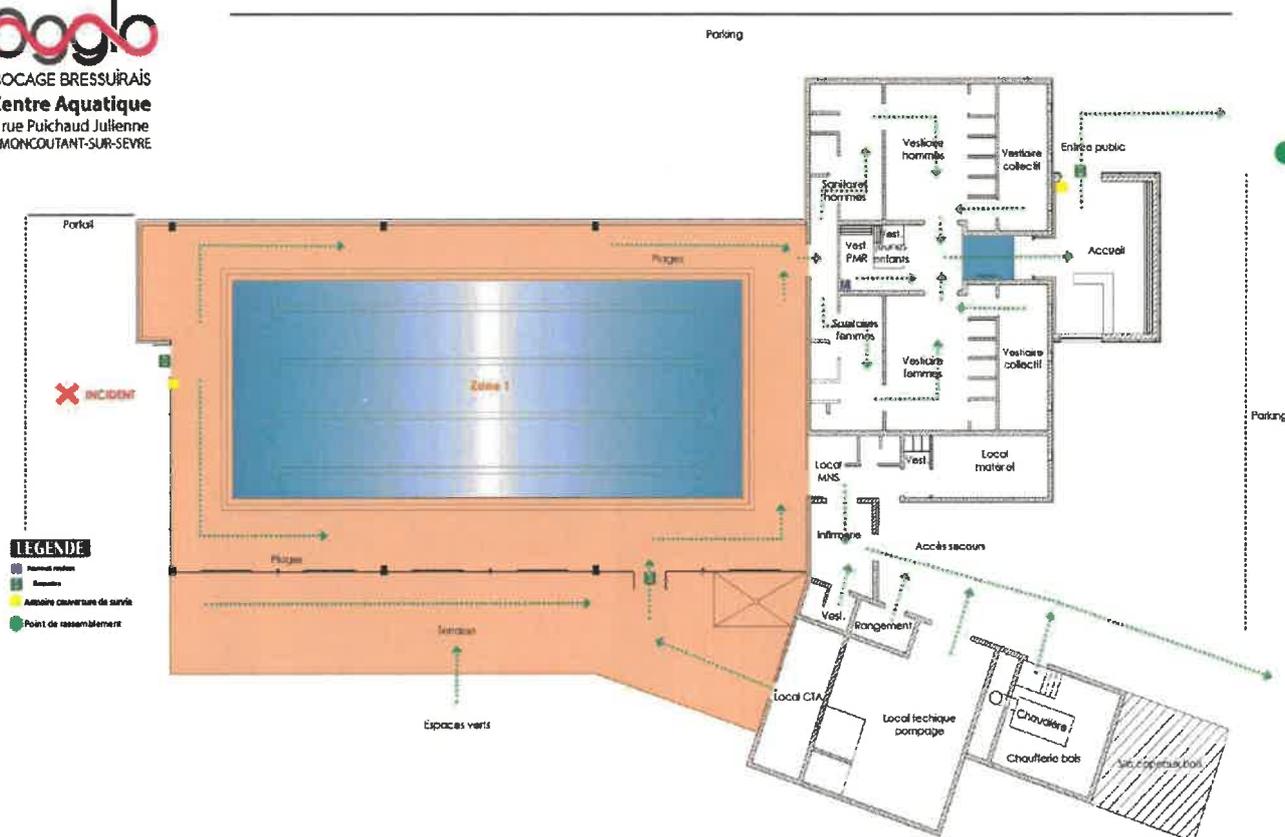
Dispositif 1 :

Ce dispositif sera utilisé lorsqu'un incident survient **côté bassin sportif**. Dans ce cas, les usagers seront évacués **vers le parking côté accueil**.

- ❖ **Rôle du guide file** : Celui-ci sera assuré par l'agent d'accueil /entretien, qui guidera les usagers vers la sortie
- ❖ **Rôle du Serre file** : Celui-ci sera assuré par les MNS / SA présent, qui se chargeront de vérifier l'évacuation complète de chaque zone de l'établissement.
- ❖ Au moment de l'évacuation, penser à récupérer les couvertures de survie dans les armoires prévues à cet effet.



PLAN D'EVACUATION 1

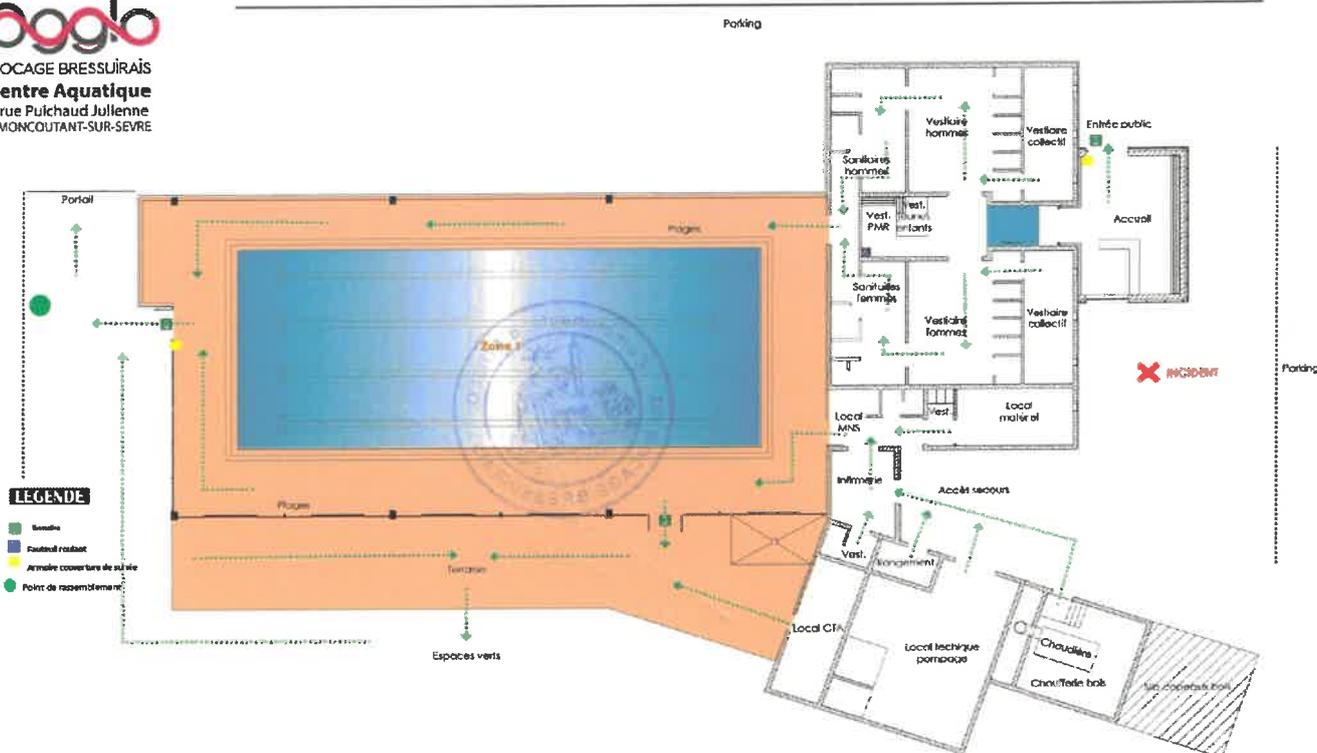


Dispositif 2 :

Ce dispositif sera utilisé lorsqu'un incident survient **côté accueil / vestiaires**. Dans ce cas, les usagers seront évacués **vers le parking côté bassin sportif en passant par l'espace vert**.

- ❖ **Rôle du guide file** : Celui-ci sera assuré par les MNS / SA présent, qui guideront les usagers vers la sortie
- ❖ **Rôle du Serre file** : Celui-ci sera assuré par l'agent d'accueil /entretien qui se chargera de vérifier l'évacuation complète de chaque zone de l'établissement.
- ❖ Au moment de l'évacuation, penser à récupérer les couvertures de survie dans les armoires prévues à cet effet.

PLAN D'EVACUATION 2





Le Président,
Pierre-Yves NAROLLEAU.



Agglomération du Bocage Bressuirais
27, boulevard du Colonel Aubry - BP 90 184
79 034 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00 - contact@agglo2b.fr - www.agglo2b.fr
